Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 74 (1945)

Heft: 11

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

74e année 15 septembre 1945 No 11

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Rédacteurs : Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg; Eugène Coquoz, instituteur, 27, rue Guilliman, à Fribourg.

Administration : Raymond Progin, inspect. scolaire, 28, r. des Alpes, à Fribourg. Compte de chèque postal II*a* 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Partie officielle : *Renouvellement du brevet. — Ecole Normale. — Brevets de capacité pour l'enseignement primaire. — Pour l'obtention et le renouvellement du brevet en 1946. — Allocation d'automne.* — Partie non officielle : *Les cours de répétition 1945. — Semaine pédagogique du 23 au 29 juillet. — Semaine pédagogique du 30 juillet au 4 août 1945. — Semaine du 6 au 11 août. — Les souvenirs du Père Girard. — Les traitements des institutrices. — Cette voix.*

Partie officielle

Renouvellement du brevet

La commission a fixé aux lundi et mardi 24 et 25 septembre prochains les dates de la session des examens du renouvellement du brevet.

Ecole Normale

La rentrée des classes est fixée au jeudi après-midi 27 septembre.

Brevets de capacité pour l'enseignement primaire

Dans sa séance du samedi 28 juillet 1945, la commission cantonale des études a délivré, sur la base des résultats acquis à la dernière session des examens, les brevets de capacité suivants pour l'enseignement primaire : Avec la mention *très bien :* Mlles Gilberte Buchs, de Bellegarde ; Cécile Chardonnens, de Noréaz ; Marguerite Clerc, de Vuisternens-devant-Romont ; Andrée Flueler, de Stansstadt ; Cathy Morard, de Gumefens ; Marie-Hélène Richoz, de Vauderens ; Renée Schmutz, de Bas-Vully ; Thérèse Tâche, de Remaufens ; Vreni Wütrich, d'Eggiwil/Berne ;

Avec la mention *bien :* Mlles Marie-Thérèse Brunisholz, de Praroman ; Marie-Thérèse Bugnon, de Montagny-les-Monts ; Edith Chuard, de Cugy ; Jeanne-Henriette Cuennet, de Noréaz ; Marguerite Ettlin, d'Ennetbürgen/Nidwald ; Hedy Hurni, de Gurbru/Berne ; Marie-Anne Robadey, de Lessoc ; Anny Winiger, de Zurich ;

Avec la mention *satisfaisant :* Mlle Marguerite Stucki, de Gysenstein/Berne. De plus, la commission a attribué le diplôme spécial à l'enseignement des ouvrages manuels féminins à Mlles Alice Dessarzin, de Surpierre ; Agnès Guinnard, de Gletterens ; Marthe Maillard, de Fiaugères ; Lidwine Oberson, de Rueyres-Treyfayes ; Berthe Pasquier, du Pâquier ; Esther Perroud, d'Attalens ; Berthe Vatter, de Zurich.

Pour l'obtention et le renouvellement du brevet en 1946

Ouvrages à l'étude

1. *Section française : a)* Diction et explication de textes : pour l'obtention, La Fontaine, Fables choisies, VII-XII, Les classiques pour tous, librairie Hatier, y compris ce qui concerne quelques pages de critique, et Sainte-Beuve, Poètes classiques, 2 volumes, même librairie ; pour le renouvellement : Sainte-Beuve, Les poètes romantiques, librairie Hatier, Les classiques pour tous, et C. F. Ramuz, Morceaux choisis, recueillis et préfacés par Maurice Zermatten, éditions Mermod. *b)* Etude de l'allemand : pour l'obtention, Briod et Stalder I et II, et Lectures allemandes, Briod et Stalder, 1re partie ; pour le renouvellement, Federer, Jugenderinnerungen (Verein für gute Schriften, Zurich, N° 177).

2. *Section allemande : a)* Diction et explication de textes ; pour l'obtention, Gœthe, Iphigenie et Gotthelf, Michel Brautschau ; pour le renouvellement : Federer, Berge und Menschen et Grillparzer, Medea. *b)* Etude du français : pour l'obtention, grammaire Augé, cours supérieur et comme lecture, Alphonse Daudet, Lettres de mon moulin, édition Francke, Berne ; pour le renouvellement : Gonzague de Reynold, Extraits de Cités et Pays suisses et d'autres œuvres, édition Francke, Berne.

Allocation d'automne

Le Conseil d'Etat vient de décider qu'une *allocation unique d'automne* sera versée à la mi-octobre aux fonctionnaires et employés de l'Etat, soit :

200 fr. à chaque célibataire ;

300 fr. à chaque fonctionnaire ayant un ménage.

Cette allocation sera diminuée de 10 % dans les centres mi-urbains et de 20 % à la campagne, selon le principe de la résidence.

Partie non officielle

Les cours de répétition 1945

Ils se sont passés à Fribourg et à Estavayer, dans une atmosphère de joie et de travail, dont nous remercions tout le corps enseignant. En entreprenant leur organisation, le comité de la Société fribourgeoise d'Education ne pouvait espérer résultats plus favorables, ni attitude plus cordiale.